

Afrique

Rwanda : l'impossible pacification

Jean Hélène

Le Monde, 27 novembre 1998

Le nouveau pouvoir, sans aucun soutien extérieur, paraît dans l'incapacité de normaliser la situation.

KIGALI de notre envoyé spécial

Dans la cour surpeuplée de la prison centrale de Kigali, les visiteurs se frayent avec peine un chemin entre les détenus qui semblent prendre l'air. Ce n'est pourtant pas l'heure de la promenade. Dans les baraquements, les hommes s'entassent sur plusieurs étages de couchettes. Avec la saison des pluies, les autorités ont dû accoler en hâte quelques abris de tôles aux bâtiments. « *La prison est conçue pour 2 000 individus* dit le directeur, Adrien Sinayobye, *nous en sommes à 5 342 et il en arrive tous les jours une trentaine ! Nous n'avons rien. C'est la Croix-Rouge qui nourrit les prisonniers... et les gardiens. Nous n'avons pas de véhicule pour les transferts à l'hôpital. Une épidémie de dysenterie emporte deux personnes par jour en*

ce moment. »

Cette situation n'est pas près de se normaliser : les aides à la reconstruction du Rwanda se font cruellement attendre. Tant au gouvernement que dans les milieux humanitaires ou diplomatiques de la capitale rwandaise, on se plaint de la soudaine apathie de la communauté internationale, dès lors qu'il ne s'agit plus d'assistance humanitaire. « *On est capable de trouver 385 millions de dollars pour les aides d'urgence, mais pas le dixième pour déminer le pays !* », s'indigne Shahryar Khan, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Rwanda. « *Ce n'est pas le moment de faire un procès d'intention* [au nouveau pouvoir], renchérit Jean-Luc Siblot, responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kigali, *nous avons absolument besoin d'un interlocuteur qui gouverne efficacement pour discuter des projets de réhabilitation.* »

Les donateurs se font effectivement prier. Certains pour des raisons techniques : la Banque mondiale, par exemple, ne remplira sa promesse d'attribution de 250 millions de dollars que lorsque Kigali aura réglé ses 10 millions de dollars d'arriérés. D'autres pour des motifs politiques : le gouvernement français et une partie de la coalition gouvernementale belge (les sociaux-chrétiens) exigent que les nouveaux maîtres de Kigali fassent leurs preuves avant que la Communauté européenne ne leur verse la première tranche d'un plan de soutien de 240 millions d'écus (1,5 milliard de francs). Ce qu'ils attendent ? Que le gouvernement rétablisse la sécurité dans le pays et négocie un partage du pouvoir avec ses adversaires politiques pour favoriser le retour des deux millions de réfugiés disséminés dans la région. « *Ils mettent la charrue devant les boeufs !*, s'insurge le premier ministre, Faustin Twagiramungu, *comment prouver notre bonne volonté si on ne nous en donne pas les moyens ? Si nous avons de quoi rétablir l'administration territoriale _ payer les bourgmestres, les conseillers communaux et la police locale _ afin d'éloigner les militaires, les réfugiés rentreraient !* » Sur le terrain, la situation reste instable. Suffisamment pour que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) parle de « *situation incertaine* » et

n'organise pas le retour massif des réfugiés. Nombreux sont les Rwandais qui quittent, par exemple, la région de Kibuyé, pour l'île zaïroise d'Ijwi, sur le lac Kivu, pour échapper aux forces de l'ordre. Au dire des villageois, si certaines arrestations sont justifiées, d'autres ne relèvent que de la délation. La menace de la dénonciation devient même un argument décisif dans les différends entre Hutus et Tutsis...

Des rumeurs de tueries

Dans les camps de Tanzanie et du Zaïre, les rumeurs de tueries visant les Hutus circulent d'autant plus facilement qu'elles sont confirmées par des milliers de réfugiés récents, qui ont fui les exactions des soldats de la nouvelle Armée patriotique rwandaise (APR, composée essentiellement de Tutsis). Laquelle justifie, a posteriori, la propagande de l'ancien régime contre le Front patriotique rwandais (FPR).

L'ONU pense pouvoir inverser l'exode hutu de juillet en déployant dans tout le pays les 5 500 « casques bleus » du contingent de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR), enfin au complet, ainsi que les 150 observateurs des droits de l'homme, dont

la moitié sont aujourd'hui à pied d'oeuvre. Mais, dans les camps, beaucoup craignent que la MINUAR, impuissante lors des massacres d'avril et de mai, ne sache pas mieux les protéger. Pour l'instant, le rapatriement des Hutus n'est pas encore amorcé. La majorité des 1 500 retours quotidiens, depuis le Kivu, concerne surtout les Tutsis zaïrois, chassés de la région du Masisi (où ils s'étaient installés après les massacres de 1959) par les nouveaux réfugiés hutus, qui repoussent même les tribus locales.

Rien ne dit que le renforcement de l'administration territoriale sera suffisant pour faire cesser les exactions et rassurer les réfugiés. Mais, comme se demande un diplomate, ont-ils le choix ? « *Il faut se rendre à l'évidence, les nouveaux dirigeants sont incontournable ; les isoler en maintenant cette sorte de quarantaine économique ne peut que les pousser vers l'extrémisme.* » Il faut, poursuit-il, soutenir des « *pragmatiques* » qui ont le sens de l'Etat et mesurent le rôle des donateurs, comme le général Kagamé (vice-président et ministre de la défense), contre les officiers « *maximalistes* » qui ne pensent qu'à profiter de leur victoire.

Vols multiples et saisies par les gradés

Depuis quelques semaines, ceux-ci s'activent dangereusement. Les vols de voitures se multiplient. Les rues de Kigali sont sillonnées par des véhicules de type 4x4 soigneusement repeints au pistolet ; sous la couche « *camouflage kaki* », on distingue parfois le sigle de la MINUAR. Quant aux maisons, il serait pratiquement impossible pour les propriétaires de les récupérer, dès lors que des gradés se les sont attribuées.

De l'avis de cet observateur, cet état de choses va se poursuivre pendant quelques mois, le temps que les combattants recueillent les dividendes matériels de leurs quatre années de guérilla. Mais certains craignent qu'après avoir saisi des résidences les vainqueurs ne confisquent des terres. Le gouvernement a certes décidé que les réfugiés de retour après plus de dix ans d'exil ne pourraient réclamer leurs biens. Reste à savoir si ce décret sera respecté.

Le retour des réfugiés passe par le soutien des donateurs et la réconciliation nationale par le jugement des coupables, explique-t-on à Kigali. Ce qui permettra de décréter une amnistie générale. Quant au partage du pouvoir, on estime qu'il est déjà effectif avec le « *gouvernement d'union nationale* ». La troisième voie, chère

à la France, qui soutient des politiciens rwandais aussi critiques vis-à-vis du nouveau que de l'ancien régime, est rejetée avec vigueur par le gouvernement de M. Twagiramungu. « *C'est un extrémiste, un tueur !* », dit-on ainsi dans les cercles ministériels à propos de l'ancien premier ministre, Dismas Nsengiyaremye, même si l'on sait qu'il a dû se cacher pendant plusieurs mois pour échapper aux massacres. Aujourd'hui, seuls les partis agréés par le FPR semblent avoir droit de cité au Rwanda. D'un autre côté, après le génocide, le « *dialogue* » réclamé par les anciens dirigeants, instigateurs des massacres, est déplacé. Un partage du pouvoir autre que celui décidé par le FPR paraît difficile à imposer : les vainqueurs ont le choix des armes.